

BULLETIN



VOLUME 6, NUMÉRO 3 – QUÉBEC, AUTOMNE 2005

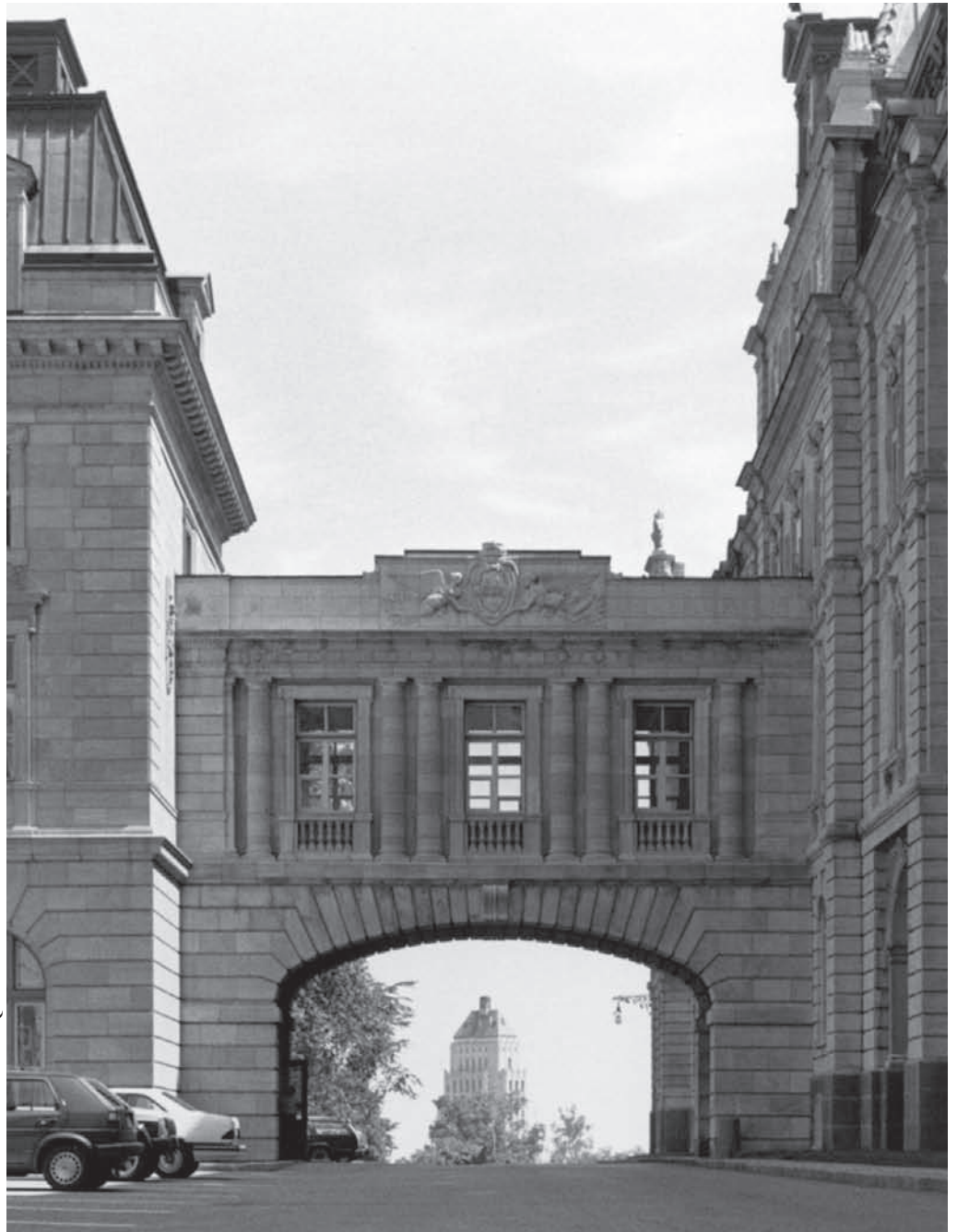


Photo: Archives nationales du Québec



Photo: Collection privée

EN GUISE D'ÉDITO

L'automne comme simulation d'une fin du monde

Il y a un temps pour rire, oublier et rêver. L'été nous permet cela parce qu'il dilate l'espace et nous permet de faire de la terrasse et du jardin une pièce supplémentaire dont le plafond touche au firmament! La Fontaine avait bien raison de supposer que l'été nous faisait cigales, chantres de

la vie, de l'amour, de l'espoir, surtout qu'on a découvert depuis, jusqu'à quel point, les fourmis ouvrières, les plus nombreuses, sont des esclaves toutes dévouées à la reine pondreuse. Qui aspire à courber sous la charge dans les corridors sombres des fourmilières alors que l'été se déploie en odeurs, en lumière et en saveurs?

L'automne advient comme le dernier recours de l'été. Dans le spectre des couleurs, il décline vers l'écarlate, avant que tout n'éclate. Il se termine en des rouilles subtils, pour les yeux attentifs, jusqu'à ce que la froidure nous ramène aux espaces fermés et calfeutrés. Les riches ont encore le choix de rêver devant l'âtre quand le feu épanouit la « demeure » jusqu'à la limite de ses murs. Les autres se recroquevillent autour d'une source centrale d'énergie.

La nostalgie de l'automne ne vient-elle pas de la crainte de ne plus revoir le juillet suivant? Certes, cela est vrai quand être vieux, c'est « Chausser les bottes de sept lieues » En se disant que rien ne presse » (Aragon)! Mais si cela était aussi la condition de toute une espèce menacée sur sa petite planète? Parce que les fourmis esclaves sont déterminées au progrès infini, à l'épuisement des ressources, au capital sonnante plutôt qu'au capital humain par la volonté de quelques potentats de la mondialisation. Ceux qui s'en mettent plein les poches quitte à s'acheter demain des masques à gaz.

Nous ne pourrions pas toujours fermer les yeux sur notre meurtrière tolérance de l'intolérable qui consiste à vider la mer de ses poissons, à combler le delta des mississippis, ce qui réchauffe les mers et accentue les orages en tornades. La fonte des glaciers finira-t-elle par nous noyer? Ce ne sera plus « après moi, le déluge », mais avec moi et même par moi!

Bah! chantez donc cigales et ne nous empêchez pas de travailler, de ferrailer dur, disent les fourmis par leurs communications chimiques. Il y a toujours eu des prophètes de malheur pour prévoir la fin du monde. Après tout, c'est à cause de Jérémie, prophète envoyé pour annoncer la ruine de Jérusalem, qu'il y a des jérémiades. Comme quoi il n'est pas facile de faire comprendre que non seulement les civilisations sont aussi mortelles comme le disait Valéry, mais notre petite planète oxygénée elle-même. Cette planète « amoureuse de l'homme » comme dit Jacques Brault, mais ces humains de l'âge ingrat!

André Gaulin

Député de Taschereau 1994 à 1998

Table des matières

Éditorial	2
Message du président	3
Hommage à Marie-Claire Kirkland	4
Parlement des sages	5
Association ontarienne des ex-parlementaires	5
Deux députés du XIX ^e siècle honorés	6
Protection des renseignements	7
Retraite de la secrétaire exécutive	8
Comité des archives	9
Jean Lesage honoré	11
La vie d'hier... en photos	12
Nouvelles brèves	14
Fondation Cultures à partager	15
Colloque <i>La Capricieuse</i>	16
Allocution du président	17
Champlain	19
Anciens parlementaires en action	20
Témoignages	21
Chronique du livre	22
Enregistrement des témoignages	23
Souvenons-nous	23-24
Effectifs	24

Bottin des membres 2005

Le comité des communications a reçu de la part du conseil d'administration une demande pour réaliser le premier Bottin des membres de l'Amicale. Ce Bottin est destiné exclusivement à nos membres.

Les coordonnées que vous y trouverez sont celles des membres qui ont expressément autorisé l'Amicale à les divulguer parce qu'ils ont rempli le formulaire à cet effet. Nos membres qui ne l'ont pas fait ne verront figurer que leurs seuls nom et prénom.

Cette année, le Bottin vous est livré avec le *Bulletin Automne 2005*. Le prochain Bottin 2006 devrait vous parvenir avec le *Bulletin Printemps-Été 2006*.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Photo: Daniel Lessard



Bonjour à tous et à toutes. Après une belle saison d'été qui nous a remplis d'énergie, les activités ont repris en septembre. Je peux vous assurer que j'ai été très actif, car demeurant près du parlement, je me suis rendu au bureau de l'Amicale presque à toutes les semaines où j'ai passé plusieurs heures avec Lorraine Arsenault pour faire les suivis nécessaires et préparer différents dossiers.

Votre conseil d'administration a tenu deux réunions pendant la belle saison, la première à Québec en juin et la deuxième à Montréal en septembre. Cette dernière réunion s'est tenue à la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec située dans le quartier latin de Montréal. Je remercie notre collègue André Harvey qui avait organisé cette journée comprenant une visite très impressionnante de cette institution culturelle nouvellement inaugurée.

J'avais dit en début de mandat que l'année en cours ne serait probablement pas remplie de « gros projets », mais qu'on essaierait de solutionner les demandes faites aux dernières assemblées générales. Voici donc quelques réponses positives à ces demandes :

- Lors du décès d'un ancien parlementaire, un communiqué sera diffusé sur CNW-Telbec afin que tous les médias du Québec en soient avisés. Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale en fera l'annonce, de son trône de la salle de l'Assemblée nationale, en période de session. De plus, vous avez remarqué dans les deux derniers bulletins qu'une place importante avec photo est désormais accordée à nos chers disparus.

- D'autres témoignages d'anciens parlementaires seront bientôt enregistrés et ceux déjà faits (une vingtaine) sont en préparation pour devenir des capsules de 30 minutes qui devraient être diffusées dès le début de 2006 sur le réseau de l'Assemblée nationale.

- Les membres nous demandent depuis longtemps un lien quelconque afin de faciliter les contacts entre eux. Après avoir pris les précautions nécessaires, le conseil d'administration a décidé qu'un bottin serait imprimé et remis aux membres uniquement. Ce bottin inclura les noms et les coordonnées des membres 2005 qui ont consenti par écrit, par le biais du retour du formulaire fourni par l'Amicale, à la divulgation de leurs coordonnées. Pour ceux et celles qui n'ont pas retourné ledit formulaire, leurs noms et prénoms seuls figureront dans le bottin. À chaque année, le bottin de l'Amicale sera revu et corrigé suivant l'adhésion des membres et la réception des autorisations de divulgation des coordonnées. (Pour plus d'explications, voir l'article de la page 7.)

J'ai représenté l'Amicale à Saint-Prospere-de-Beauce au dépôt des archives de notre collègue Fabien Roy. J'étais aussi présent à Berthier-sur-Mer lors de l'inauguration d'un parc en l'honneur de l'ancien premier ministre Jean Lesage. À cette occasion, il y a eu dévoilement d'un buste du père de la Révolution tranquille. Toujours en septembre, j'ai assisté à deux activités à Montréal, soit la grande soirée de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager, ainsi que la conférence du Dr James B. Quilligan à l'hôtel de ville de Montréal. À ces quatre activités, plusieurs anciens parlementaires étaient présents et je les en remercie.

Je termine mon message par une importante nouvelle nous touchant tous et toutes. Notre secrétaire exécutive depuis juin 2000, madame Lorraine Arsenault, nous quitte à la fin d'octobre. Eh oui! l'heure de sa retraite est déjà arrivée et c'est avec un pincement au cœur que nous devons accepter son départ. Un gros merci au nom de tous les membres et une excellente retraite en santé. Nous nous reverrons tous à l'assemblée générale de 2006 car, Lorraine, vous serez parmi les invités spéciaux.

En terminant, je vous demande de vous impliquer par vos commentaires et vos anciennes photos. Merci!

Antoine Drolet

AVOCATE ET DÉFENDERESSE DE LA DÉMOCRATISATION D'UNE SOCIÉTÉ



Photo : Daniel Lessard

Tel est le titre d'un article qui figure dans le *Journal du Barreau* de juin pour souligner la remise de la Médaille du Barreau du Québec 2005 à Marie-Claire Kirkland. Notre *Bulletin* a déjà parlé de l'engagement de l'ancienne ministre du gouvernement Lesage en faveur des droits des femmes. (Voir *Bulletin*, vol.5, n° 1 – Hiver 2004, p. 10.)

Avocate en 1952, elle s'occupe de défendre les accidentés de la route alors fort mal protégés. Puis, après la mort subite de son père Charles-Aimé Kirkland en 1961 pour l'élection duquel elle avait travaillé, elle décide de se présenter elle-même à la partielle de l'automne. Elle devient alors la seule femme à s'être fait élire depuis 1792, entourée qu'elle est alors de 94 députés « mâles certifiés » pour reprendre une expression à Anne Hébert dans son roman *Les Enfants du sabbat*.

Réélue lors de l'élection sur la nationalisation de l'électricité de 1962, elle est invitée dans le cabinet de Bourassa pour découvrir qu'on s'inquiète plus de son chapeau que de ses idées, cependant qu'elle fait un dur constat : « On m'avait élue députée, et je ne pouvais même pas signer » un bail de logement loué aux

fins de résider à Québec. C'est ainsi que la loi 16, loi établissant le statut politique de la femme mariée, pour laquelle elle se bat, accorde en quelque sorte « l'âge majeur » à la femme québécoise.

Par la suite, comme élue et ministre, Claire Kirkland continue de faire passer des lois importantes et qui influencent encore nos vies : priorité donnée à la sécurité routière (dont une autre femme, la ministre Lise Payette, achèvera la tâche), loi donnant un statut public à de nombreux espaces verts et création à venir de parcs en découlant, enfin l'importante Loi sur les biens culturels qui protège encore autant le patrimoine québécois qu'elle assure le développement de notre vie culturelle.

De sorte que le passage en politique de cette première élue du Québec de 1961 à 1973 a grandement servi le Québec! Notre *Bulletin* la félicite et la salue. (André Gaulin)

Conseil d'administration 2005-2006

Dans l'ordre habituel : Lewis Camden, Michel Côté, Jacques Brassard, vice-président, Antoine Drolet, président, Gérald Harvey, secrétaire-trésorier, Jean-Paul Champagne, président sortant. (Absent sur la photo, André Harvey.)

Le président de l'Assemblée nationale est président honoraire de l'Amicale.



Photo : Daniel Lessard

PARLEMENT DES SAGES

Sixième édition

Par **Antoine Drolet**

En 1999, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a créé le Parlement des sages. Composé de personnes retraitées et préretraitées originaires de toutes les régions du Québec, le Parlement des sages vise à faire ressortir les préoccupations, les réflexions et les espoirs des citoyens de 55 ans et plus.



Antoine Drolet, Henri Salembier, François Gendron et Jean-Paul Champagne
Photo : Daniel Lessard

Cette simulation des travaux parlementaires, s'étendant annuellement sur trois jours, amène les participants à mieux connaître les étapes du processus législatif ainsi que les multiples fonctions des députés et du personnel administratif de l'Assemblée nationale. Les projets de loi qu'ils adoptent sont ensuite envoyés au gouvernement en place.

Par cette activité, l'AQDR souhaite augmenter la compétence de ses membres qui auront éventuellement à intervenir auprès de commissions parlementaires et de divers forums dans leurs milieux respectifs, et cela partout au Québec. Ces parlementaires, appelés « Les Sages », ont donc ainsi l'occasion de partager avec tous les citoyens leurs réflexions sur la société.

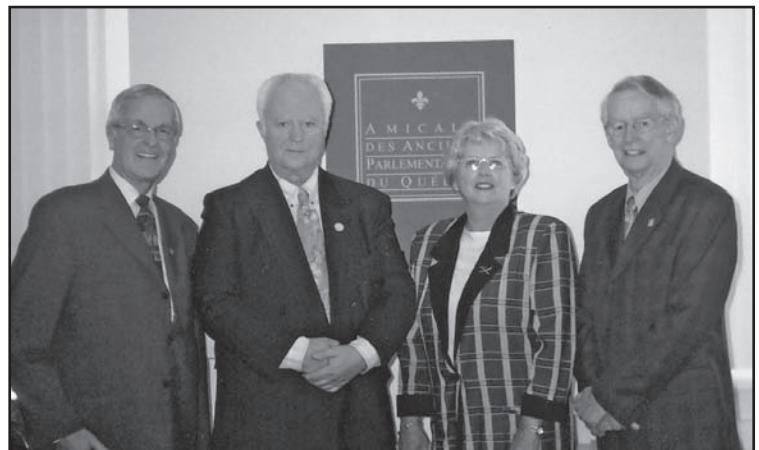
L'Amicale des anciens parlementaires du Québec participe de près à ce forum. Tous les ans, deux anciens parlementaires président les travaux parlementaires dans la salle de l'Assemblée nationale. M^e Denis Hardy a présidé les quatre premières éditions et, depuis deux ans, j'ai l'honneur d'en assumer la présidence avec Jean-Paul Champagne en tant que vice-président.

Et puisque beaucoup d'anciens parlementaires ont dépassé l'âge de 55 ans, signalons que pour la première fois à ce Parlement, deux anciens députés ont siégé dans ce Parlement des sages, renouant ainsi avec leur ancienne fonction. Il s'agit de notre ami Benoît Laprise ainsi que d'un ancien député du Bloc québécois à Ottawa, monsieur Osvaldo Nunez.

Félicitations à toutes et à tous, et longue vie à ces Sages!

Visite du président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires

Le président Drolet accueillait, le 3 octobre dernier, le président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, le révérend Derwin Shea. Celui-ci avait demandé une rencontre avec notre Amicale afin d'explorer les possibilités de collaboration entre l'AOEP (l'Association ontarienne des ex-parlementaires) et l'AAPQ. Des suggestions intéressantes ont été formulées. Cette jeune association de l'Ontario, créée en 2000, souhaite vivement établir des relations avec nous. Ce fut une rencontre fort cordiale!



Antoine Drolet, rév. Derwin Shea, Lorraine Arsenault et Gérald Harvey
Photo : Archives AAPQ

DEUX DÉPUTÉS DU 19^e SIÈCLE HONORÉS!

Que les anciens députés d'aujourd'hui se consolent : ils auront leur tour. Ce fut le cas, cet été, de l'ancien premier ministre Jean Lesage dont cette édition fait mention à la page 11.

Bien sûr, chacun selon son mérite, mais aussi, chacun selon la mémoire de tous. Car, les monuments, et plus largement la toponymie, sont les signes qu'un peuple, non seulement n'oublie pas, mais qu'il se souvient. Cela, nous le savons mieux, à l'Amicale, grâce au travail exemplaire d'un Marcel Masse et alliés.

Rappel de mémoire à Ludger Duvernay



Photo : Archives SSJB de Montréal

À l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le dimanche 16 octobre 2005, des citoyens et citoyennes du Montréal d'aujourd'hui se réunissaient au cimetière de la Côte-des-neiges, au son des fifres et des tambours, pour apposer une plaque qui s'ajoutait à la stèle remarquable érigée dès octobre 1855, cent cinquante ans plus tôt, à Ludger Duvernay, ce député patriote, un journaliste qui fonda neuf journaux en son siècle. Parmi eux, *La Minerve*, dont il prit la direction en 1827, dura jusqu'en 1899. Mais Duvernay était mort dès 1852 et

inhumé d'abord au cimetière de la rue Saint-Antoine. C'est à l'occasion de la translation de ses restes à la Côte-des-Neiges, alors tout nouveau, qu'une foule de 10 000 personnes – Montréal en comptait alors 100 000! – venait rendre hommage à cet homme de conviction, quatre fois emprisonné, qui instaurait en 1834 la grande table patriotique et faisait ainsi de la Saint-Jean-Baptiste une fête de la nation.

Sa devise personnelle « Rendre le peuple meilleur » le situe bien en son temps fébrile mais généreux des années 1830, une devise que l'École normale Laval (1857-1970) fera sienne à Québec, pendant que l'Université Laval fondée en 1852 adoptait plutôt le latin de la devise de Louis XIV « *Deo juvante, haud pluribus impar* » que des malins ont vue comme le contraire de l'autre, élitiste plutôt que solidaire. Si cette dernière phrase peut sembler hors texte, elle nous rappelle néanmoins que les deux écoles normales laïques d'alors (l'autre école étant l'École normale Jacques-Cartier de Montréal) étaient une réalisation politique habile d'hommes de l'époque dévoués à l'éducation comme Jean-Baptiste Meilleur, Joseph-François Perrault et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Un parc urbain pour rappel de mémoire à Pierre-Joseph- Olivier Chauveau

Une rue longeant l'hôtel de ville de notre capitale et l'édifice Jean-Baptiste-De La Salle rappelait déjà la mémoire de celui qui naquit à Québec et fit une longue carrière politique. Chauveau fut, entre autres titres et dans le désordre des dates, sénateur, surintendant de l'Instruction publique, secrétaire du Québec, shérif de Montréal, professeur de droit à l'université et surtout le premier à porter le titre de premier ministre du Québec dans la Confédération, soit de 1867 à 1873. Mais saviez-vous que Chauveau fut aussi écrivain, celui qui fit le troisième roman du Québec (paru



Photo : Archives Assemblée nationale du Québec

d'abord en feuilleton en 1846-47, puis en édition de luxe en 1852), un roman bien coté en son temps, qu'il publia des poèmes, des biographies (dont celle de *Bertrand de la Tour*, livre posthume paru en 1898), qu'il tint des chroniques régulières dans plusieurs périodiques sans compter d'innombrables discours politiques et patriotiques ainsi qu'une abondante correspondance comme nous l'apprend le tome un du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*.

C'est donc justice que celui qui donne déjà son nom à une circonscription électorale du Québec y ait aussi un parc urbain d'où l'on peut voir la capitale qu'il a si bien servie, parc dans lequel se trouve aussi son buste fait par l'artiste québécoise connue pour ses œuvres d'art public et religieux, Suzanne Gravel. C'est à la Ville de Québec, à la Commission de la capitale nationale du Québec ainsi qu'au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel relevant de la Commission scolaire de la capitale que nous devons ce rappel de mémoire. Il faut se réjouir que la commémoration politique se régionalise, si l'on peut s'exprimer ainsi, et que la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale, une fois de plus associées, aient impliqué dans la réalisation du parc urbain des jeunes en apprentissage et en expérimentation professionnelle par le biais d'une grande commission scolaire et d'un centre de formation professionnelle.

André Gaulin

INFORMATION SUR LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

L'avis juridique obtenu de la Direction des affaires juridiques et législatives de l'Assemblée nationale en décembre 2003 confirmait que l'Amicale des anciens parlementaires du Québec n'était pas un organisme public au sens de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, et que l'article 65 ne s'appliquait pas à elle.

Comme suite aux demandes répétées de membres de l'Amicale relativement à la diffusion des coordonnées de leurs anciens collègues, nous nous sommes également référés à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1).

En juillet 2005, un nouvel avis a été demandé à la Direction des affaires juridiques et législatives de l'Assemblée nationale, qui nous a confirmé ce qui suit.

Selon la loi, l'Amicale est considérée comme étant une entreprise.

La collecte de renseignements personnels doit donc se faire avec l'autorisation des personnes concernées. L'AAPQ a l'obligation d'informer les personnes de l'utilisation des renseignements obtenus. Jusqu'à maintenant, les membres qui ont rempli le formulaire « Autorisation de divulgation de coordonnées » ont explicitement donné leur consentement à l'objet d'autorisation et le formulaire dûment signé et daté se retrouve dans le dossier de chacun.

Voici quelques précisions extraites de la loi.

Art. 8 – La personne qui recueille des renseignements personnels auprès de la personne concernée doit, lorsqu'elle constitue un dossier sur cette dernière, l'informer :

- 1- de l'objet du dossier;
- 2- de l'utilisation qui sera faite des renseignements ainsi que des catégories de personnes qui y auront accès au sein de l'entreprise;
- 3- de l'endroit où sera détenu son dossier ainsi que des droits d'accès ou de rectification.

Art. 10 – Toute personne qui exploite une entreprise et recueille, détient, utilise ou communique des renseignements personnels sur autrui doit prendre et appliquer des mesures de sécurité propres à assurer le caractère confidentiel des renseignements.

Art. 12 – L'utilisation des renseignements contenus dans un dossier n'est permise, une fois l'objet du dossier accompli, qu'avec le consentement de la personne concernée, sous réserve du délai prévu par la loi ou par un calendrier de conservation établi par règlement du gouvernement.

Art. 13 – Nul ne peut communiquer à un tiers les renseignements personnels contenus dans un dossier qu'il détient sur autrui ni les utiliser à des fins non pertinentes à l'objet du dossier, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la présente loi le prévoie.

Art. 14 – Le consentement à la communication ou à l'utilisation d'un renseignement personnel doit être manifeste, libre, éclairé et être donné à des fins spécifiques. Ce consentement

ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé.

En se rapportant à ce qui précède, l'Amicale se conforme à la loi quand elle communique des renseignements personnels à des tiers autres que des membres de l'Amicale, s'il y a eu consentement.

Quant à la communication de renseignements personnels à des membres de l'Amicale, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé permettrait la publication d'un bottin, qui devrait être exclusivement réservé aux membres et qui contiendrait uniquement les renseignements dont l'autorisation préalable aurait été obtenue.

Même si l'article 1 de la Loi stipule qu'elle s'applique aux renseignements personnels sur autrui quelle que soit la nature de leur support et quelle que soit la forme sous laquelle ils sont accessibles : écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre, l'Amicale a le devoir d'être très sélective dans son mode de communication de renseignements afin de respecter la vie privée de ses membres. C'est pourquoi, la forme écrite tel un bottin, pour l'usage exclusif des membres, est la forme la plus appropriée.

Les membres du conseil ont unanimement adopté une résolution à la réunion régulière du 15 septembre 2005 à l'effet de produire un bottin pour ses membres.

AU TOUR DE LORRAINE ARSENAULT DE PRENDRE SA RETRAITE

Lorraine vous écrit.



Photo: Archives AAPQ

À tous les membres de l'Amicale,

Je profite de ce dernier numéro du Bulletin auquel je collabore dans le cadre de ma charge pour vous saluer toutes et tous avant mon départ à la retraite à la fin du mois d'octobre.

J'en profite également pour vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée et j'adresse mes remerciements aux membres des conseils d'administration de la période de 1998 à 2005 et plus spécialement aux présidents qui se sont succédé : messieurs Houde, de Bellefeuille, Hardy, Champagne et Drolet. Ayant été l'adjointe de Maïté Le Goff dont nous gardons souvenir, on me confia, à son départ en 2000, la responsabilité de la permanence de l'Amicale à titre de secrétaire exécutive.

Au cours des sept dernières années de mes vingt ans passés à l'Assemblée nationale, j'ai eu beaucoup de satisfaction à collaborer aux « affaires courantes » de votre association, je dirais presque « notre » association. J'ai été heureuse d'avoir contribué à la réalisation d'activités et d'événements initiés par l'Amicale, plus précisément par le comité des archives avec son président, monsieur Marcel Masse depuis la création du comité en 2000, ou par le comité du Bulletin avec madame Aline Saint-Amand (2000-2001) et ensuite, de 2001 à aujourd'hui, avec le rédacteur-poète, monsieur André Gaulin. Et comment oublierai-je le colloque international Le parlementarisme au XXI^e siècle sous la présidence de monsieur Pierre de Bellefeuille, colloque dont la préparation s'échelonna de juin 2000 à la date tristement célèbre du 11 septembre 2001 où il fut abruptement annulé, puis repris et réalisé en octobre 2002, ainsi qu'à son suivi jusqu'au printemps 2005.

Je tiens aussi à saluer les autres anciens parlementaires avec lesquels j'ai particulièrement travaillé à l'Amicale. Je ne peux pas les nommer tous mais ces personnes se reconnaîtront.

Je veux également saluer tous mes collègues de l'Assemblée nationale qui, au cours de toutes ces années, ont contribué au succès des projets entrepris par l'Amicale. Je les remercie sincèrement pour leur soutien inconditionnel cautionné par les autorités de notre Assemblée nationale.

L'expérience acquise parmi vous lors de différentes activités m'a également démontré que seulement quelques Parlements dans le monde reconnaissent leurs anciens. L'Assemblée nationale, son président, monsieur Michel Bissonnet et ses prédécesseurs, ont bien voulu le faire. Cela est tout à leur honneur.

Finalement, mon sentiment d'appartenance à l'Institution, auprès de laquelle vous avez passé de nombreuses années au service de la population du Québec, m'inspire encore admiration, fierté et conviction!

Je vous souhaite à toutes et à tous, santé, bonheur et sérénité.

Avec mon meilleur souvenir,

Lorraine Arsenault
Secrétaire exécutive

COMITÉ DES ARCHIVES ET DES OBJETS DE MÉMOIRE

FABIEN ROY DÉPOSE SES ARCHIVES



Photo : Archives AAPQ

C'est le jeudi 1^{er} septembre dernier, au Village des Défricheurs à Saint-Prospere-de-Beauce, que M. Fabien Roy a procédé au dépôt de ses archives personnelles en présence de M. Marcel Masse, président du comité des archives et des objets de mémoire de l'Amicale, d'anciens collègues que vous reconnaissez sur la photo, du maire de Saint-Prospere, M. Gilles Boivin, et de représentants des médias.



Photo : Archives AAPQ

Les boîtes de documents contenant les archives de M. Roy renferment des souvenirs de sa vie personnelle avant même son engagement politique, en plus de documents datant de l'époque où il était organisateur et président de l'Association créditiste de Dorchester, comté disparu, entre 1962 et 1972. M. Roy a également inclus dans ses archives des documents témoignant de sa carrière politique au sein

du Ralliement créditiste du Québec et du Parti national populaire, ainsi que de sa carrière politique à la Chambre des communes à la tête d'un groupe de cinq députés du Parti créditiste du Canada.

Il s'agissait là d'un second dépôt puisque d'autres archives de M. Roy ont précédemment été remises à la Société du patrimoine des Beaucerons. Ces archives concernent plus précisément l'engagement personnel de Fabien Roy au sein de sa communauté locale et régionale.

REMERCIEMENTS POUR LE DÉPÔT DES ARCHIVES DE M. FABIEN ROY

Le président du comité des archives et des objets de mémoire, Marcel Masse, a fait parvenir une lettre de remerciements à M. Roy, ancien député de Beauce, un témoin privilégié de notre patrimoine politique, tant au niveau régional que québécois et canadien.

Le président Masse profitait de l'occasion pour souligner l'action exemplaire réalisée par Fabien Roy qui a assuré non seulement la conservation de ses archives mais leur mise en valeur. Marcel Masse exprimait ainsi son appréciation à Fabien Roy: « Une action comme la vôtre gagne à être étendue à plusieurs de nos collègues qui, comme vous, disposent de différents documents et objets d'archives pertinents pour l'étude du passé par les générations futures. »

DÉMARRAGE DU PROJET DE COLLECTE DES ARCHIVES EN MONTÉRÉGIE

Initié en juillet 2003 dans la région de la Mauricie, le processus de collecte des archives des anciens parlementaires se poursuit cette fois dans la région de la Montérégie. C'est le 20 octobre qu'a eu lieu à Saint-Hyacinthe une rencontre d'information et d'orientation sur la collecte des archives des anciens parlementaires du pays de la Yamaska. Le président du comité des archives et des objets de mémoire, Marcel Masse, le représentant régional de l'Amicale, Albert Khelfa, les membres du comité, ainsi que l'archiviste régional des Archives nationales du Québec, Gaston St-Hilaire, ont rencontré les différents intervenants locaux à ce sujet. D'autres rencontres de ce type sont prévues pour les prochains mois dans les régions n'ayant pas encore été visitées, notamment la grande région de Montréal.

DÉPÔT DES ARCHIVES DE MADAME LYSE LEDUC

C'est dans le cadre du programme des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, en collaboration avec l'Amicale, que Lyse Leduc, députée de la circonscription de Mille-Îles de 1994 à 2003, a déposé une partie de ses archives auprès de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus.



Photo : Archives AAPQ

Sur la photo on peut reconnaître M. Serge Gravel, président de la Société d'histoire, M. Jean-Jacques Lapierre, conseiller municipal de la ville de Laval, M^{me} Lyse Leduc, M. Jean-Paul Champagne, député de la circonscription de Mille-Îles de 1981 à 1985 et représentant au comité des archives de l'AAPQ pour la région de Laval, M. Michel Leduc, député de Fabre de 1981 à 1985, M. Gaston St-Hilaire, archiviste responsable de la région de Laval pour les Archives nationales du Québec.

FONDS D'ARCHIVES DE JACQUES PARIZEAU, DÉPUTÉ

Le Centre régional d'archives de Lanaudière, dont la direction générale est assumée par monsieur Denis Pepin, réalisera le traitement et la mise en valeur du fonds d'archives «Jacques Parizeau, député», grâce à une contribution concrète du ministère de la Culture et des Communications. Ce projet rejoint les objectifs généraux du comité des archives de l'Amicale des anciens parlementaires en vue de contribuer à faire connaître le rôle de député de même que l'importance de cette fonction dans l'évolution du Québec et de ses institutions. Ce fonds pourra ainsi être mis à la disposition des chercheurs.

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX DE L'AMICALE

Les représentants régionaux au comité des archives et objets de mémoire collaborent avec les Archives nationales du Québec afin d'établir des contacts avec les anciens députés et leur famille en vue de la collecte d'archives pour leur conservation et leur mise en valeur.

M. Antonio Flamand	Abitibi-Témiscamingue
M. François Gagnon	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
M. Pierre Mercier	Capitale-Nationale
M. Maurice Richard	Centre-du-Québec
M. Fabien Roy	Chaudière-Appalaches I
M. Claude Lachance	Chaudière-Appalaches II
M. Jean-Guy St-Roch	Estrie
M. Jean-Paul Champagne	Laval
M. Denis Chalifoux	Laurentides (Basses)
M ^{me} Yolande Legault	Laurentides (Hautes)
M. Normand Toupin	Mauricie
M. Guy Bacon	Montréal
M. Jim Lafrenière	Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec

Se sont joints récemment au comité :

M. Jean-A. Joly	Lanaudière
M. Albert Khelfa	Montérégie
M ^{me} Claire Vaive	Outaouais

Dans le prochain numéro, nous vous ferons part du résultat des démarches entreprises depuis le printemps 2003 relativement à la collecte d'archives d'anciens parlementaires.

En effet, des fonds d'archives ont été créés et des versements additionnels d'archives sont venus enrichir certains fonds déjà existants à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, aux Archives nationales du Québec, aux centres agréés d'archives ou aux sociétés d'histoire et de généalogie du Québec.

Pour information :

Bibliothèque de l'Assemblée : (418) 643-5030
Numéro sans frais : 1-866-337-8837

JEAN LESAGE, HONORÉ À BERTHIER-SUR-MER

Par André Gaulin

C'est à l'initiative de l'ancien député fédéral de Bellechasse, le docteur Gilbert Normand, et le maire de Québec, l'ancien ministre de la Culture Jean-Paul L'Allier, qu'un buste de Jean Lesage, œuvre de Raoul Hunter, fait pour la capitale il y a plusieurs années, voit maintenant la lumière dans un nouveau parc créé à Berthier-sur-Mer, non loin du chalet où celui qui deviendra le père de la Révolution

À l'occasion de cette inauguration, douze députés et anciens députés de l'Assemblée nationale étaient présents ainsi que le docteur Normand. Pendant que le ministre Jeffrey Kelly s'adressait à la foule avec beaucoup de finesse, le tonnerre qui grondait rappelait l'ancienne équipe libérale des années soixante! Le député de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin, mis à contribution comme le gouvernement pour ce projet,

adressait aussi quelques mots après le maire Rosario Bossé et le sculpteur Raoul Hunter. Au nom de sa mère présente et heureuse, de sa soeur et de son frère, le professeur et universitaire René Lesage remerciait la municipalité de son enfance estivale



Photo: Claude Lachance

La famille Lesage : René, madame Corinne, Marie et Raymond

tranquille passa les étés entre 1947 et 1959 avec les siens. Il était alors député de Montmagny à la Chambre des communes.

d'avoir honoré son père. Échappant au vent puis à la pluie, la cérémonie se terminait au restaurant du Motel de la plage.



Photo : Richard Lavoie - Journal L'Oie Blanche

Treize parlementaires provinciaux et fédéraux, anciens et actuels, de la région et d'ailleurs, ont fièrement assisté à l'inauguration.

Parmi les anciens députés présents, outre le président de notre Amicale, Antoine Drolet, il y avait plusieurs anciens ministres dont Bernard Pinard qui le fut dans le cabinet de Jean Lesage. Le texte de la plaque de bronze, rédigé par le soussigné à qui on l'avait demandé, se lit comme suit :



Photo : Claude Lachance

*En hommage à
Jean Lesage
premier ministre du Québec
père de la Révolution tranquille
qui résida avec les siens
dans l'Anse de Berthier-sur-Mer
de 1947 à 1959
alors qu'il était député de
Montmagny-L'Islet
à la Chambre des communes*

LA VIE D'HIER...

Le 3 mai 1967, le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, annonçait que Marcel Masse, ministre d'État à l'Éducation, avait été nommé ministre délégué, représentant permanent du premier ministre auprès des personnalités officielles au cours de leur visite à l'occasion de l'Expo 67. Voici quelques photos en témoignant.



Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale française, en compagnie de Marcel Masse en septembre 1967.



Lors de la visite du général De Gaulle au Québec, au micro, D' Robert Lussier, ministre et député de l'Assomption, en présence du premier ministre Daniel Johnson. Marcel Masse, ministre et député de Montcalm porte son fils Jean-Martin dans ses bras.



Le 10 mai 1967, Son Altesse Royale le prince Albert de Belgique, le premier ministre Daniel Johnson et Marcel Masse.



Le 28 septembre 1967, accueil de Son Altesse Royale la princesse Christina de Suède par le ministre Masse.

... EN PHOTOS



À l'approche du 30^e anniversaire des Jeux olympiques de 1976 à Montréal, nous reconnaissons sur la photo Gilles Houde, alors député de Fabre de 1966 à 1976, Jean Drapeau, maire de Montréal, Robert Bourassa, premier ministre du Québec, et Claude Rouleau, président de la Régie des installations olympiques.



Charles Messier, député de Saint-Hyacinthe de 1985 à 1994, lors de sa rencontre à Rome avec Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, le 10 mai 1987, après la béatification de M^{sr} Louis-Zéphirin Moreau, premier évêque d'origine canadienne à être béatifié.



Sur le quai de Percé, le 26 mai 1987, lors de la visite en Gaspésie de M. Mitterrand à l'occasion du Sommet de la Francophonie qui se tenait à Québec. Sur cette photo de 1987: André Beaudin, député de Gaspé, René Lévesque, ex-premier ministre, Robert Bourassa, premier ministre du Québec, François Mitterrand, président de la France, Gérard D. Levesque, ministre des Finances du Québec et député de Bonaventure.



Le 24 mai 1967, le président Shazar d'Israël, avec M^{sr} Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, Son Éminence le cardinal Maurice Roy, et le ministre Marcel Masse.

NOUVELLES BRÈVES

Madame Louise Harel immortalisée au parlement

C'est le 10 juin dernier que le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a dévoilé une toile représentant Louise Harel, présidente de l'Assemblée nationale du 12 mars 2002 au 4 juin 2003. Cette toile, œuvre de l'artiste Denis Jacques, est exposée dans la galerie des présidents, à l'hôtel du Parlement. Plusieurs l'ont jugée très réussie, ce qui n'a pas été dit de toutes les toiles antérieures, puisque que, selon ces critiques, le portrait a ses règles définies.

Présence dans les tribunes : avisez-nous !

Le président de l'Assemblée nationale désire toujours saluer les membres de l'Amicale qui se présentent à l'Assemblée nationale pour assister à la période des questions et réponses orales lors d'une séance de l'Assemblée.

Afin que cela puisse se faire convenablement, il est demandé aux anciens parlementaires de prévenir le bureau de l'Amicale (643-1327 ou 1-866-337-8837) afin que la Direction du protocole et de l'accueil, responsable de cette partie du dossier de séance du président, puisse en être informée. Le président pourra ainsi saluer les personnes présentes dans les tribunes en toute assurance.

Conférence de James B. Quilligan

Conseiller de plusieurs chefs d'État, le Dr James B. Quilligan, président du Center for Global Negotiations (Brandt 21 forum), était en 1980 un collaborateur de Willy Brandt, ex-chancelier d'Allemagne pour la production des rapports « Nord-Sud » et « Crise commune » qu'il a récemment mis à jour.



Jean-Paul Champagne, Antoine Drolet, Dr James B. Quilligan, André Harvey et M. Jean-Marie Beauregard

Dans son allocution à des membres de l'Amicale présents et venus l'entendre à Montréal, il a rappelé que la commission Brandt était composée d'anciens parlementaires qui proposaient une restructuration politique, économique et sociale globale. Les rapports de cette commission avaient été entérinés par plus de 100 nations et bien reçus par le G7. Il a souligné aussi l'apport essentiel des anciens élus pour aider à proposer des solutions aux problèmes à teneur locale et internationale touchant les citoyens pris avec les réalités d'un monde profondément interrelié.

Jean-Marie Beauregard
Député de Gouin, 1972-1976

Salutations à Jean-Paul L'Allier

Jean-Paul L'Allier n'est pas candidat à la mairie de la nouvelle ville de Québec. Maire de Québec pendant plus de quinze ans, à la fois habile et aimable, d'une remarquable habileté langagière, cet ancien ministre de la Culture à l'Assemblée nationale aura profondément changé le visage de notre capitale. À sa manière, il a été un visionnaire. Soulignons, par exemple, la création de ce si beau parc Saint-Roch qui, par le lien de la coopérative culturelle Méduse de la Côte d'Abraham, a su réunir la ville haute et la ville basse, à laquelle a été redonnée sa dignité. On doit au maire sortant, qui a su convaincre le gouvernement de Jacques Parizeau et l'opposition officielle, la création de la Commission de la capitale nationale par laquelle ont été considérablement valorisés tout notre pouvoir symbolique et l'Assemblée nationale. Les artistes de Québec en qui il a cru comme à des « idéateurs » lui doivent des ateliers-résidences. C'est encore sous Jean-Paul L'Allier qu'est née la Fabrique, un édifice que vous avez tort de n'avoir pas visité, si tel était le cas. Celles et ceux qui empruntent aujourd'hui le boulevard René-Lévesque mais aussi le secteur ouest du boulevard Charest ont le plaisir d'y circuler parce que la ville est redevenue aimable! Ce n'est pas gratuitement qu'on parle de Québec comme d'un joyau du patrimoine mondial. Cette ville portuaire a commencé à retrouver son goût du fleuve. Bonne retraite, Jean-Paul L'Allier, et bienvenue à l'Amicale. (André Gaulin)



Photo: Archives Assemblée nationale



FONDATION DES
PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS

SOIRÉE DES CULTURES À PARTAGER 2005

Un don de livres...

C'est sous le thème « Un don de livres... » que la troisième édition de la Soirée des Cultures à partager de la Fondation des parlementaires québécois s'est tenue le 15 septembre dernier à la salle de réception Le Rizz à Montréal. Maintenant considéré comme une tradition de la rentrée, l'événement bénéfice a réuni plus de 500 invités provenant de tous les milieux socio-économiques. Des parlementaires actuels et anciens de toutes allégeances politiques étaient heureux de se revoir et de saluer tous les distingués invités qui faisaient autant de tables d'honneur! Quel beau témoignage de solidarité entre la Fondation et les pays francophones en développement!

Plus de 268 000 \$ amassés!

Sous la présidence d'honneur de monsieur Pierre Karl Péladeau, président et chef de direction de Québecor, en présence du ministre délégué au Gouvernement en ligne, monsieur Henri-François Gauthrin et de la chef de l'opposition officielle, madame Louise Harel, le président de l'Assemblée des gouverneurs de la Fondation et de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, a convié les gens d'affaires, ambassadeurs, représentants des milieux communautaire et universitaire, parlementaires actuels et anciens, à une réception où l'atmosphère était à la convivialité et à l'échange. Les participants ont aussi pu apprécier en quelques tableaux la musique et la danse africaines, ce qui a donné une saveur toute particulière à la soirée. La cuisine toute italienne était remarquable autant pour l'œil que pour le goût!



Photo : Jean-René Archambault

Grâce la générosité de tous les donateurs, la Fondation a recueilli l'impressionnante somme de 268 000 \$. Ce succès sans précédent permettra à la Fondation d'expédier 220 000 livres dans les pays parrainés, de redistribuer quelques 20 000 livres à des organismes québécois à but non lucratif et, pour une première année, d'envoyer huit stagiaires dans nos pays partenaires pour prêter main forte au personnel en charge des bibliothèques.

Donner une deuxième vie à beaucoup de nos livres en les offrant aux populations d'Afrique et d'Haïti est certes un geste concret de partage du savoir, de développement durable. De plus, notre Fondation ne veut pas que donner, elle veut recevoir et partager la culture. La présence des artistes colorés de cette soirée mémorable en était un rappel.

Un merci sincère à tous les amis de la Fondation qui, par leur présence et leur générosité, ont fait de cette Soirée des Cultures à partager 2005 un gage de succès pour l'année à venir.

(Voir la N.D.L.R à la page 19.)

Jeanne L. Blackburn
Présidente-directrice générale



150^e ANNIVERSAIRE DE LA VENUE DE *LA CAPRICIEUSE* COLLOQUE SCIENTIFIQUE *LA CAPRICIEUSE* (1855) : POUPE ET PROUE Les relations France-Québec (1760-1914)

Organisé par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, en partenariat avec le ministère des Relations internationales du Québec, le Consulat général de France, l'Assemblée nationale, la Société du Patrimoine politique du Québec et la Chaire James McGill d'histoire comparée du Québec, ce colloque, qui a eu lieu à l'hôtel du Parlement, salle Louis-Joseph-Papineau, les 6 et 7 octobre 2005, regroupait des chercheurs québécois et français et fut à tous égards un franc succès.



Photo : Archives SOPPOQ

La période retenue, allant de la Conquête et Cession jusqu'au tournant du XX^e siècle, met en lumière la longue durée autour de l'événement de *La Capricieuse*. Le colloque explora à la fois l'amont, le moment même et l'aval de l'événement pour en marquer les scissions fortes : ce qui le prépare, ce qui le rend signifiant et ce à quoi il donne lieu. Cette rencontre scientifique fut aussi l'occasion d'un nouveau regard sur les relations entre le Québec et la France aux XVIII^e et XIX^e siècles.



Photo : Archives SOPPOQ

Marcel Masse, le président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, et le secrétaire général, François Côté

Messieurs Yvan Lamonde (McGill), du Comité scientifique québécois, et Didier Poton (Université de La Rochelle), du Comité scientifique français, avaient réuni autour d'eux dix-neuf spécialistes québécois et français pour traiter différents aspects de l'événement de *La Capricieuse*.

M. Marcel Masse, ancien parlementaire, président québécois de la Commission sur les lieux de mémoire communs et de la Société du patrimoine politique du Québec, fut l'initiateur de l'idée et la force agissante derrière ce projet depuis 2003. Cet infatigable historien et animateur a rendu possible la tenue du colloque dans l'édifice même de l'Assemblée nationale. Grâce à son légendaire tirant d'eau – on me permettra la métaphore –, Marcel Masse a entraîné dans son sillage trois autres anciens parlementaires qui ont présidé les séances soit messieurs Raymond Brouillet, André Gaulin et Denis Hardy. Un parlementaire en fonction et auteur d'un ouvrage incontournable sur la perception du Canada en France au XIX^e siècle, M. Sylvain Simard, a également pris part au colloque.



Photo : Archives SOPPOQ

Mon collègue Didier Poton se joint à moi pour remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont accueilli les universitaires français et québécois et qui ont contribué à faire de ce colloque un événement scientifique de haute tenue.

Yvan Lamonde, professeur
Département de langue et de littérature françaises
Université McGill

LA CAPRICIEUSE (1855) : POUPE ET PROUE

Les relations France-Québec (1760-1914)

Mot de bienvenue par Marcel Masse, président

Les Français et les Québécois entretiennent depuis toujours des relations privilégiées dont les fondements se trouvent dans leur histoire, leur culture et leur langue communes. Pendant plus de 150 ans, du début du XVII^e au deuxième tiers du XVIII^e siècle, le destin de ces deux peuples a été intimement lié. Ils ont vécu une même aventure, celle de l'Amérique française.

En dépit du traité de Paris de 1763, qui semblait ratifier un abandon, les liens ne se sont pas rompus. Malgré l'éloignement géographique, les deux sociétés ont su développer, au fil des ans et des générations, des relations exceptionnelles qui se caractérisent aujourd'hui par leur richesse, leur diversité et leur pérennité.

L'Amérique française, œuvre des Français et de ceux qui sont devenus en majorité des Québécois, constitue un point de convergence de notre histoire commune. Bien qu'elle ait profondément marqué la langue, les savoir-faire, les arts et la culture, l'architecture, l'urbanisme et les paysages, force nous est de constater un important déficit de la connaissance de cette histoire de part et d'autre de l'Atlantique.

Il était impérieux de développer des axes d'échange sur les lieux de mémoire communs aux Français et aux Québécois si nous voulions actualiser notre rencontre.

C'est en ce sens qu'en décembre 1996, alors délégué général du Québec en France, j'ai proposé, à l'occasion de la 55^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, la création d'une commission binationale sur les lieux de mémoire communs. Cette suggestion, qui établissait un nouveau champ de coopération entre la France et le Québec, fut retenue.

Présidée conjointement par M. Henri Réthoré, ancien consul général de France à Québec, et moi-

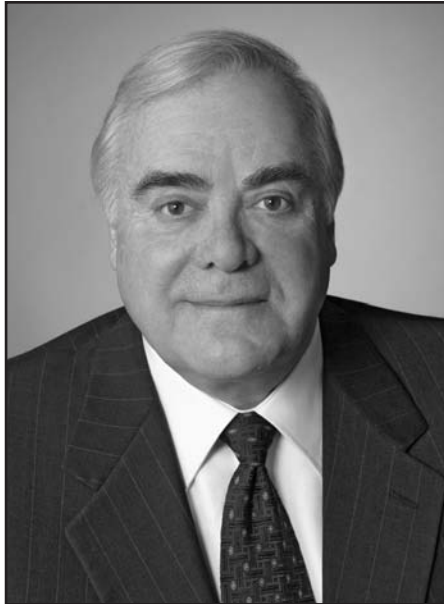


Photo : Collection privée

même, la Commission s'est donné comme objectifs d'inventorier et de célébrer notre mémoire commune. Elle considère à cette fin que les lieux de mémoire signifient l'ensemble des repères culturels de l'époque de Champlain à aujourd'hui – expressions, pratiques, espaces issus d'expériences communes.

La notion admet une variété d'approches, qu'elles soient historiques, ethnologiques, sociologiques, scientifiques, musicologiques, muséologiques, littéraires, etc. Elle présente également des dimensions multiples : mémoire personnelle, mémoire régionale, mémoire nationale, ce qui permet une démarche multidisciplinaire et l'admission aussi bien d'éléments prestigieux que d'autres moins connus.

Pour nous Québécois, la France est le lieu d'origine de notre mémoire commune et l'Amérique française, le lieu de son accomplissement. Regroupant des deux côtés de l'Atlantique plus d'une cinquantaine de membres qui apportent aussi bien leurs responsabilités professionnelles que leurs champs personnels d'intérêt, la Commission a mis sur pied plusieurs comités thématiques devenus de véritables réseaux qui varient selon les besoins et qui représentent autant de sujets de prédilection : histoire, archéologie, musées, inventaires, mise en valeur, communication, jeunesse, université d'été, commémoration, toponymie, généalogie.

Depuis sa création, la Commission s'est également associée avec plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, ce qui assure l'intégration de ses thèmes dans les sociétés de nos deux pays.

* * *

La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs nous réunit aujourd'hui à l'Assemblée nationale du Québec, dans la salle Louis-Joseph

Papineau, nommée en l'honneur de l'un de nos grands parlementaires du XIX^e siècle. Un colloque scientifique, regroupant Français et Québécois, marquera pour nous le 150^e anniversaire de la venue au Québec de la corvette La Capricieuse battant pavillon français et placée sous le commandement du capitaine Henri de Belvèze.

Profitant du climat favorable qui régnait à l'époque de Napoléon III entre la France et l'Angleterre, les autorités françaises, après quelques discussions, acceptent la suggestion du capitaine de Belvèze d'effectuer une mission purement commerciale dans le fleuve Saint-Laurent. Pour la France, il se révèle que cette « excursion » n'a qu'une importance commerciale, avant de prendre bientôt d'autres orientations.



Photo : Archives SOPPOQ

La ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, et Marcel Masse

Mais il n'en est pas de même au Québec qui, en juillet 1855, vit un moment important de son histoire; ce n'est pas l'aspect « mission commerciale » qui suscite son intérêt, mais le retour des « leurs ». La venue de La Capricieuse soulève un large enthousiasme patriotique chez les descendants français de la vallée du Saint-Laurent. Autant à Québec qu'à Montréal et Trois-Rivières, l'accueil est tel qu'il indique bien ce que Crémazie disait, à savoir que la France a toujours le cœur des gens de ce pays laurentien.



Photo : Archives SOPPOQ

Nous voulons ici analyser cet événement perçu comme symbolique dans des perspectives nouvelles dont celles de l'amont et de l'aval de la venue de La Capricieuse. À son départ, côté poupe, la corvette laisse dans son sillage la levée du blocus économique napoléonien (1815), une décennie 1830 décisive dans le refaçonnage de liens communs, une trame économique importante dans la redécouverte du Canada et quelques points cardinaux incertains sur la politique extérieure américaine de Napoléon III. En aval, côté proue, La Capricieuse prépare des voies au commerce, à un certain renouveau religieux, à des intérêts pour la colonisation incarnés par François-Edmé Rameau de Saint-Père, à l'officialisation des rapports entre la France, le Québec et le Canada qu'André Siegfried viendra observer de son regard perçant.

* * *

Grâce au partenariat réalisé avec le ministère des Relations internationales et le Consulat général de France au Québec; à la coopération avec la Société du patrimoine politique du Québec et l'Amicale des anciens parlementaires; au travail de messieurs Yvan Lamonde côté Québec et Didier Poton côté France, tous deux conseillers scientifiques de la Commission des lieux de mémoire communs, pour l'organisation de cette rencontre, à l'accueil exceptionnel du président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, nous vivrons deux journées bien remplies. Je les remercie de nous donner à tous, participants et observateurs, l'occasion d'apprécier l'importance de la relation Québec/France au XIX^e siècle.



Photo : Archives SOPPOQ

Marcel Masse, André Gauvin et Gilbert Pilleul

Le colloque a été bien fréquenté, par plus de cent inscrits, dont plusieurs représentaient des groupes démultiplicateurs comme des sociétés et revues d'histoire, des gens de l'Association Québec-France, des spécialistes. Cela a favorisé un bel échange après chaque communication.

UN CHAMPLAIN DE GRANDE CLASSE!

Par André Gaulin

C'est un livre savant et de luxe, très grand format, en couleurs, impressionnant mais difficile de manutention pour la lecture, que publient deux éditeurs de deux pays. Fait d'un texte fourni de près de 400 pages, l'ouvrage est magnifiquement illustré comme nous y a habitués le Septentrion qui marque par ce livre de collection son 15^e anniversaire. Les maîtres de l'ouvrage savant ont fait appel à plus de trente spécialistes des deux côtés de l'océan.

D'un texte érudit à l'autre, avec beaucoup de notes de fin d'articles, il y a parfois chassé-croisé des informations, ce qui permet de mieux retenir l'essentiel. Même si Champlain est le protagoniste de l'ouvrage, le lecteur croise bien des personnages historiques comme Pierre Chauvin, Aymar de Chaste, Marc Lescarbot, Jean de Biencourt de Poutrincourt et évidemment Pierre Dugua de Mons, cofondateur de Québec, sans compter les acteurs royaux et amérindiens.

Le livre divisé en sept grandes séquences ausculte la France d'avant Champlain et l'état de la marine d'alors dominée par des privés plutôt que par le Royaume, parle des incursions françaises plus au sud avant 1603, consacre des articles aux débuts de l'Acadie. Vient ensuite le choix que Champlain



fait de s'établir dans l'estuaire saint-laurentien où des alliances amérindiennes sont habilement tissées par lui, où le contrôle des allées et venues est plus facile.

Ce qui suit traite des défis à affronter, des bilans à établir dans l'aventure coloniale et dans ses avatars et réussites. Le chapitre sept tente enfin de dégager le visage et la personnalité de Champlain dont la naissance comme le lieu d'enterrement restent obscurs. Mais tout au long de l'ouvrage qui comprend à la fin une chronologie précieuse (1567-1636), une biographie détaillée et un index fort pratique, le visage de Champlain apparaît, ses connaissances sont manifestées comme cartographe,

ethnologue, homme de relations habiles mais aussi respectueuses avec les aborigènes, écrivain même et ayant une vision dépassant largement le commerce dans l'établissement d'une Nouvelle-France.

Un bel ouvrage qui offre une lecture de longue croisière.

Champlain
La naissance de l'Amérique française
Sous la direction de Raymonde Litalien et de Denis Vaugeois
Nouveau Monde éditions / Septentrion
Paris / Québec, 2004, 397 p.



FONDATION DES
PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS

Soirée des cultures à partager 2005

N.D.L.R. Plusieurs membres de l'Amicale et anciens parlementaires ont répondu à l'invitation de leur collègue, Jeanne L. Blackburn. Voici ceux et celles qui s'y sont présentés. Nous espérons ne pas avoir omis de noms :

Pierre Bélanger, Lewis Camden, Jean Campeau, Claude Charron, Jean-Paul Champagne, John Ciaccia, David Cliche, Antoine Drolet, André Gaulin, Serge Geoffrion, Richard Guay, Denis Hardy, Gérald Harvey, André J. Hamel (vice-président du c.a. de la Fondation), Herbert Marx, Albert Houde, Albert Khelfa, Serge-René Larouche, Michel Leduc, Serge Marcil, Marcel Parent, Christiane Pelchat, Matthias Rioux, Gérald Tremblay, Claude Trudel, Denis Vaugeois.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

M. François Beaulne, député de Marguerite-d'Youville pendant 14 ans, a accepté en janvier dernier un poste comme représentant parlementaire de l'ONU au Cambodge. Son mandat renouvelable, d'une durée d'un an, consiste à participer au développement du parlement cambodgien élu en 2003. L'ancien vice-président de l'Assemblée nationale et le fondateur de l'Association parlementaire Ontario-Québec fait ainsi son premier séjour en Asie et se dit stimulé par cette mission démocratique.

M. René Blouin, conseiller privé de l'Association québécoise des indépendants du pétrole, participera à une émission qui sera diffusée le 17 novembre prochain à 21 heures au Canal D portant sur une enquête sur les compagnies pétrolières.

M. Antoine Drolet a présidé le Parlement des sages pour une deuxième année consécutive à l'Assemblée nationale du Québec, du 12 au 14 septembre dernier. Le Bulletin de liaison des familles Laroche et Rochette de septembre 2005 fait mention de cette participation de même que de son élection à la présidence de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. De plus, M. Drolet a été reconfirmé dans son poste de président de la ligue de quilles du Soleil Levant pour la saison 2005-2006.

M. Sam Elkas a été nommé vice-président du conseil de direction de l'Administration portuaire de Montréal. Il participe à la Campagne Ensemble qui vise à recueillir 90 millions de dollars devant servir, entre autres choses, à la création de chaires de recherche, à la réalisation du Centre femme-jeunesse-famille du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et à l'agrandissement de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. Cette campagne implique six grandes institutions du Québec : le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le Séminaire de Sherbrooke, l'Université de Sherbrooke, le Centre de santé et de services sociaux, l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et l'hôpital Charles-LeMoine. Les engagements Campagne Ensemble se chiffrent à 60,5 millions de dollars.

M. Élie Fallu, maire de Sainte-Thérèse depuis 1987, a annoncé son retrait de la vie politique municipale le 9 juin dernier. C'est toute une page de l'histoire de la ville de Sainte-Thérèse qui se tourne avec le départ de M. Fallu qui compte plus de 30 ans de vie politique.

M. André Gaulin, qui a souvent chanté dans ses discours comme député, a donné une conférence sur Félix Leclerc lors des Journées de la félicité qui se tiennent chaque été du 2 au 8 août à l'Île d'Orléans. Il était également conférencier sur la chanson québécoise lors des Cafés-Concerts estivaux de Montmagny. À l'occasion de la Biennale internationale du lin de Porneuf, il a en outre fait un texte interprétatif sur l'œuvre de l'artiste Karen Trask qui exposait à Deschambault. En septembre, il était aussi invité au Forum des éditeurs, à Montréal, à la suite de la publication de son texte « Un livre est une étrange chose... » dans la revue *Tiré à part* de l'ANEL (Association nationale des éditeurs de livres).

M^e Denis Hardy a été une fois de plus confirmé à son poste de vice-président du conseil d'administration de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. M^e Hardy occupe également le poste de président du comité du patrimoine de la Fédération, en plus d'y assumer le rôle de responsable des régions de Lanaudière et de Laval et de siéger au Comité éditorial de la revue Histoire-Québec.

M^{me} Marie-Claire Kirkland a reçu les hommages du Barreau pour l'année 2004-2005. On lui a en effet décerné la plus haute distinction, soit la Médaille du Barreau du Québec, pour sa contribution exceptionnelle au Québec moderne. Elle a, par la suite, accordé une entrevue radiophonique à la chaîne anglophone de la radio de Radio-Canada. (Voir l'article à la page 4.)

M. Claude Lachance devient pour la troisième fois maire de Saint-Nazaire, en Bellechasse. Une troisième fois aussi, il est élu par acclamation dans ce joli et fier village de 410 habitants, ayant fait alterner sa présence comme député de Bellechasse à l'Assemblée nationale (1981-1985/1994-1998 / 1998-2003) avec sa présence au siège de la mairie de Saint-Nazaire (1973-1981 / 1987-1993 et normalement 2005 à 2009). Claude Lachance

fut aussi préfet du Conseil de comté de Dorchester (comprenant alors 28 municipalités) de 1979 à 1981, un poste devenu celui de préfet de MRC.

M. Marcel Masse a animé cet été un groupe de réflexion sur le patrimoine religieux, groupe qui déposera à l'automne un mémoire devant la Commission de la culture puisque cette commission parlementaire a eu l'excellente idée de faire porter sur la question un mandat d'initiative. Comme on le sait, monsieur Masse anime avec énergie la Commission des lieux de mémoire communs au Québec et à la France qui vient de publier par sa Commission de mise en valeur, un livre de plus de cent pages intitulé *Pour assurer un avenir au passé* et qui documente près de trente demandes de classement faites aux trois dernières ministres de la Culture du Québec. C'est le travail de plusieurs spécialistes dont Marcel Masse est le chef d'orchestre infatigable.

M. Yves Michaud a récemment publié chez Fides un ouvrage intitulé *Les raisons de la colère*. Monsieur Michaud préside le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), nouvelle raison sociale de l'APÉIQ (Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec), depuis mai 2005. À ce titre, ses interventions dans les différents médias sont fort nombreuses.

M. Fabien Roy remettait cet été ses archives comme ancien acteur politique dans trois partis différents.

Celles et ceux qui se rendaient à cet événement ont pu admirer le Village des Défricheurs de Saint-Prosper, un centre muséologique impressionnant et d'une grande richesse documentaire auquel monsieur Roy a largement contribué autant pour sa création que pour sa promotion. Impressionnant, ce lieu de mémoire des objets de la vie traditionnelle et des métiers ainsi que de la tradition orale québécoise si riche dont Fabien était un guide volubile!

M. William Tetley verra trois de ses ouvrages portant sur le droit international traduits en chinois et ils seront publiés au cours de 2005 et 2006. Il a prononcé par ailleurs une conférence sur le droit international et donné des cours à l'université d'Oslo.

M. Jean-Noël Tremblay, ancien ministre de la Culture, a fait part de sa conception de la culture lors d'une entrevue que lui accordait *INFOPÉRA* au printemps 2005. La parution de septembre de la même revue donnait le point de vue de nombreux lecteurs qui venaient appuyer l'ancien ministre. Ce dernier article peut nous faire réfléchir par son intitulé : « La culture est-elle importante pour les politiciens? »

M. Michel Tremblay, maire de Rimouski, a décidé de quitter la vie politique municipale. Il ne se représentera pas aux élections de novembre 2005, mettant ainsi fin à onze années comme maire de Rimouski. Il avait été élu pour la première fois le 6 novembre 1994.

Témoignages sur Lorraine Arsenault

De Marcel Masse, président du comité des archives :

Pour le comité des archives de l'Amicale des anciens parlementaires autant que pour la Société du patrimoine politique du Québec, Lorraine Arsenault a été une présence sans pareille. Toujours de bonne humeur, efficace, de sage conseil, elle a été pour nous un précieux apport. Nous la regretterons. Bonne retraite, Lorraine!

Du rédacteur du Bulletin, André Gaulin :

Plusieurs collègues anciens parlementaires et des élus m'ont souvent congratulé pour la qualité de notre *Bulletin*.

J'ai toujours su que Lorraine Arsenault en était largement redevable. C'est elle qui est à l'affût pour toutes les nouvelles susceptibles de toucher les membres, c'est elle qui reçoit les divers textes et leur assure un suivi, c'est elle qui fait le lien entre les graphistes et les correcteurs pour le toilettage des textes et leur mise en page, c'est elle qui s'assure que le *Bulletin* soit avantageusement distribué pour que l'action de l'Amicale et des anciens parlementaires soit mieux connue. Tous et toutes savent combien il était agréable de la rencontrer et de travailler avec elle. Elle faisait une tâche « innombrable » avec discrétion, amabilité et efficacité. Merci Lorraine.

CHRONIQUE DU LIVRE

Par **Claude Lachance**

Député de Bellechasse de 1981 à 1985
et de 1994 à 2003

Adélard TURGEON

un parlementaire chevronné, tombé dans l'oubli.

Lorsque je suis devenu député de Bellechasse, le 13 avril 1981, Adélard Turgeon était pour moi un parfait inconnu. Quelques semaines plus tard, en parcourant un corridor du rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement, je découvris par hasard, accroché au mur, le portrait de cet homme aux cheveux ondulés. Ce contact visuel suscita ma curiosité.

Consultant le *Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978*, qui venait alors d'être publié, j'appris qu'Adélard Turgeon joua un rôle prépondérant sur la scène politique québécoise dans le premier quart du 20^e siècle. Cette trop brève biographie me laissa sur mon appétit.

Mais c'est à Denis Racine que revient le mérite de sortir de l'oubli ce parlementaire bellechassoïen hors du commun, décédé il y a 75 ans. Dans sa biographie *Adélard Turgeon : un parlementaire de cœur et de culture (1863-1930)*, publiée en décembre 2004, monsieur Racine nous trace le cheminement d'une personnalité politique jusqu'ici méconnue.

Né à Beaumont, le 18 décembre 1863, Turgeon alors âgé de seulement 26 ans se fait élire député libéral à l'Assemblée législative en juin 1890. Il y représentera la circonscription de Bellechasse sans interruption pendant 19 ans. Par la suite, de février 1909 jusqu'à son décès survenu le 14 novembre 1930, Adélard Turgeon préside le Conseil législatif, ce qui en fait l'un des personnages politiques québécois ayant cumulé la plus grande longévité parlementaire, soit plus de 40 ans, le trophée revenant à Hector Laferté qui siégea 52 ans dans les deux Chambres. (Voir *Bulletin*, vol. 5, n° 2, Printemps-Été 2004.)

Dans la préface de cet ouvrage de près de 500 pages, notre collègue Denis Hardy souligne avec pertinence que Turgeon aurait pu légitimement aspirer à la plus haute fonction de

l'État. Ses connaissances, sa vaste expérience comme député et ministre, son éloquence, sa culture, ses réseaux bien établis tant à l'intérieur du parti libéral qu'au sein du monde des affaires prédisposaient Adélard Turgeon à devenir premier ministre du Québec ou ministre influent à Ottawa. Le biographe, lui, ne peut déterminer si c'est par paresse ou par lucidité que Turgeon refusa cette opportunité et se contenta de figurer au second plan. Quoi qu'il en soit, l'abondante bibliographie qui figure dans ce livre atteste du sérieux de son auteur. Denis Racine en profite pour y dépeindre avec justesse le contexte politique particulier de l'époque où l'hégémonie du parti libéral, tant sur la scène québécoise que canadienne, constitue un facteur dominant.

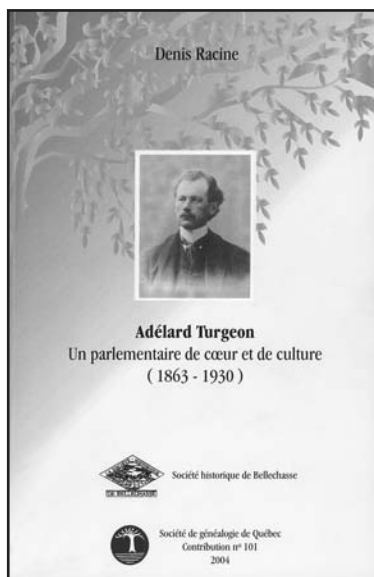


Photo : Daniel Lessard

Un chapitre qui m'a particulièrement plu est celui où l'auteur relate le duel électoral qui opposa Turgeon à Henri Bourassa, leader nationaliste de l'époque. Cette élection partielle, tenue dans Bellechasse, en 1907, suscita un intérêt considérable partout au Québec et même à Ottawa, compte tenu de la notoriété des deux politiciens. Cette confrontation mémorable se termina par une victoire sans équivoque de Turgeon qui obtint 61% des voix.

Tout comme Wilfrid Laurier, Adélard Turgeon n'a pas de descendants connus. En effet, Eugénie Samson, qu'il avait épousée à Lévis le 19 juillet 1887, n'eut pas d'enfants. Cependant, bel homme aux goûts raffinés, Turgeon semble avoir connu

un succès certain auprès de la gent féminine de la haute-ville de Québec. Par pudeur ou méconnaissance, Denis Racine passe cet aspect de la vie de Turgeon sous silence. L'un de ses écarts de conduite hors mariage, documentée par Karen Molson, auteure de *Histoire des Molson : 1780-2000*, concerne Mary Snyder, l'épouse de Kenneth Molson de la célèbre famille. C'était en mars 1904, alors qu'Adélard Turgeon était ministre de l'Agriculture dans le cabinet Parent.



Les célèbres contemporains d'Adélarde Turgeon que furent les Wilfrid Laurier, Henri Bourassa, Armand Lavergne, Félix-Gabriel Marchand, Simon-Napoléon Parent et Lomer Gouin ont certainement contribué à rejeter dans l'ombre ce brillant Bellechassois aux multiples talents. Heureusement, Denis Racine vient corriger cette lacune. Et, en ce sens, il représente un exemple à suivre pour d'autres biographies à écrire sur des personnages politiques

importants qui ont façonné leur époque. Pensons à des hommes comme Paul Sauvé, Jos-D. Bégin, Antonio Talbot ou Onésime Gagnon qui ont gravité dans l'entourage de l'ex-premier ministre Maurice Duplessis.

Adélarde Turgeon
Un parlementaire de cœur et de culture (1863-1930)
Denis Racine, Société historique de Bellechasse,
Société de généalogie de Québec, 2004, 496 p.

ENREGISTREMENT DES TÉMOIGNAGES

L'enregistrement des témoignages d'anciens parlementaires se poursuivra cet automne. L'Assemblée a engagé un réalisateur pour produire 40 émissions de 22 à 28 minutes d'ici juin, lesquelles seront diffusées sur le réseau de l'Assemblée nationale. L'animateur demeure Gilles Morin, ancien journaliste à la Tribune de

la presse. Par ailleurs, les services de Gisèle Gallichan, également retraitée de la Tribune de la presse, ont été retenus aux fins de réaliser 10 capsules sur des thèmes divers qui figureront sur le temps d'antenne du réseau de l'Assemblée.

Souvenons-nous

M. Ernest Godbout

Élu sous la bannière du Parti libéral du Québec comme député de Québec-Est de 1962 à 1966, monsieur Ernest Godbout est décédé à Québec, le 13 août 2005, à l'âge de 92 ans. Admis au barreau du Québec en 1936, il a toujours pratiqué sa profession d'avocat dans notre capitale nationale. Conseiller juridique de la ville de Québec, il a notamment été avocat au contentieux municipal de 1940 à 1973. M. Godbout a également assumé les fonctions de président d'élection de 1938 à 1960, en plus de celles de commissaire du recensement. Il publia des articles et des poèmes dans plusieurs journaux au cours de sa carrière, notamment dans *L'Hebdo Laval*, *La Concorde* et *L'Événement-Journal*.



M. Richard B. Holden

Député de Westmount de 1989 à 1994, monsieur Richard Holden est d'abord élu sous la bannière du Parti Égalité. Puis, il siège brièvement comme député indépendant avant de se joindre ensuite au Parti québécois en août 1992. Avocat exerçant à Montréal, il pratiqua au sein de différents cabinets de 1956 à 1980. Il fut aussi adjoint spécial auprès du Protecteur du citoyen du Québec en 1969 et 1970. En 1984, il devint vice-président de la Commission sur les pratiques restrictives de commerce. Richard Holden né à Montréal, y avait fait des études universitaires en droit à McGill. Il avait aussi étudié à l'Institut politique de l'Université de Grenoble. Il nous a quitté à 74 ans.

Sincères condoléances
aux familles et aux amis de nos anciens collègues

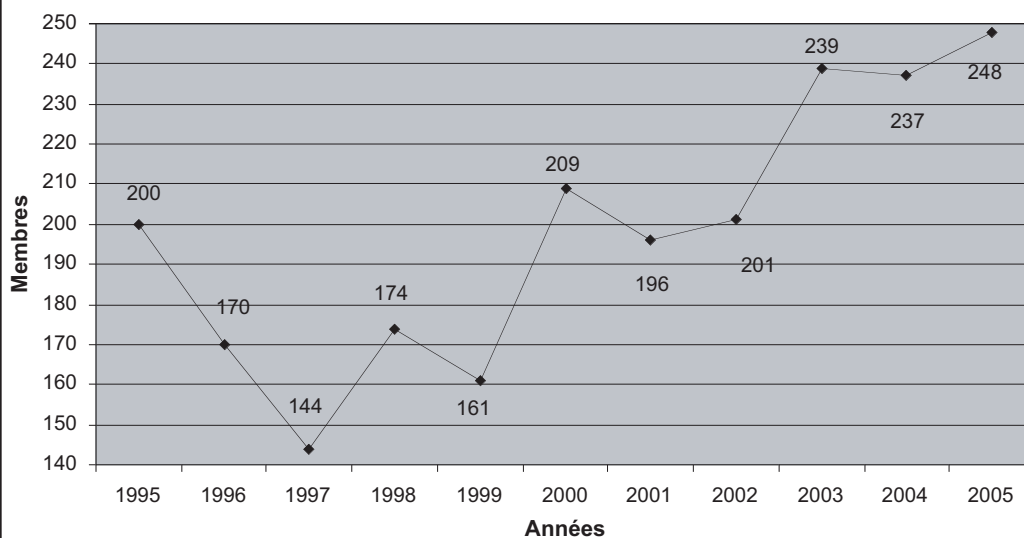
Souvenons-nous

En dernière heure!

Nous avons appris avec peine, comme vous tous, le décès de Corinne Côté, la femme complice de René Lévesque, ancien premier ministre du Québec. Grande, belle, discrète et mystérieuse, elle était douce et bienveillante, engagée et fiable. Tous et toutes avaient de la sympathie pour elle par-delà les clivages sociaux et politiques. Ainsi que le soulignait monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, ce deuil nous rappelle aussi celles et ceux qui travaillent en support aux acteurs politiques.



Effectifs au 30 septembre 2005



Membres en règle en 2005 248 (66%)
Anciens parlementaires 375



Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000
sont maintenant disponibles
dans Internet à l'adresse :

www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens
parlementaires du Québec
avec
la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
André Gaulin, rédacteur
Lorraine Arsenault
Claude Lachance

Collaboration
Jean-Marie Beauregard
Jeanne L. Blackburn
Jean-Paul Champagne
Antoine Drolet
Claude Lachance
Yvan Lamonde
Marie-France Lapointe
Marcel Masse
Denis Pepin

Conception et réalisation
Lorraine Arsenault
Robert Bédard

Révision
Henriette Carrier

Impression
Presses
de l'Assemblée nationale

Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires
5^e étage, bureau 5.49
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-1327
Télé. : (418) 644-1892
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

Les idées exprimées dans les articles
n'engagent que leur auteur.
La reproduction des articles est
permise avec la mention de la source.

Dépôt légal – Automne 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1703-1338